

# L'Anarcho-syndicaliste

## DOSSIER DE PRESSE SUR LE:

### «REVENU UNIVERSEL»

de -1.500 (à peu près) jusqu'à nos jours, à rebours.

---

- page 2: **LE REVENU UNIVERSEL: UN CONCEPT TRÈS ANCIEN**, article de Jean-Pascal GAYANT, professeur de sciences économiques à l'université du Mans, dans *Ouest-France*, édition du 24 janvier 2017, rubrique *Point de vue*,

- pages 2 & 3: **UN TERME QUI RECOUVRE DIFFÉRENTES IDÉES**, article de Aymeric MISANDEAU sur <http://www.lejdd.fr> - 4 janvier 2017.

- pages 3 & 4: **LE REVENU UNIVERSEL, RÉMUNÉRATION DU BIEN COMMUN**, article de Jean-Éric HYAFIL - Doctorant en économie à la Sorbonne, membre fondateur du «*Mouvement français pour un revenu de base*». *Le Monde. fr* - 7 novembre 2014.

- pages 4 & 5: **LE RÉEL ENJEU DE LA MISE EN PLACE D'UN REVENU UNIVERSEL EST UN CHANGEMENT RADICAL DE LA VISION DE LA SOCIÉTÉ**, article de Vassili JOANNIDÈS DE LAUTOUR, Professeur à l'École de Management de Grenoble, dans *lesEchos.fr* - 8 juin 2016.

- pages 5 et 6: **LE REVENU UNIVERSEL, UNE IDÉE SÉDUISANTE ET BEAUCOUP DE QUESTIONS**, article de Mathieu CASTAGNET, dans *La Croix* - 14 janvier 2016.

- page 7: **LE TRAVAIL, UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÊTRE HUMAIN**, point-de-vue de Mgr Pierre DEBERGÉ, membre de la *Commission biblique pontificale*, dans *La Croix* - 14 janvier 2016.

- pages 7 & 8: **REVENU UNIVERSEL: HAMON PLUS PRÈS DE JÉSUS QUE DE BLUM!** article de Emmanuel BERRETTA - *Le Point.fr* - 7 février 2017.

- pages 8 & 9: **L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS**, conte de VOLTAIRE, 1768.

- pages 9 & 10: **BIBLE - LÉVITIQUE 25 - Versets 37 à 55** - auteur et date de rédaction non-garantis; d'après <https://www.universdelabible.net/>

**Notez-bien:** les «socialistes» à la sauce «bénitier et chasuble d'or», disons donc plutôt du type C.F.T.C. d'antan, faisaient valoir dans leur propagande que les «socialistes» à la mode «carolus-marxus» n'avaient rien inventé en matière de «partage». Et ils faisaient valoir pour cela la «redistribution» opérée l'année du «jubilé» (une sorte de calendes grecques fiscale)! A la fin d'une période jubilatoire (25 ou 50 ans selon les circonstances, soit une génération de l'époque!), le rachat des pertes étaient défini pour les Lévites (les membres de la tribu de Lévi, gardienne du Temple de Jérusalem). Les autres, les esclaves, faisaient partie des états «rachetables». Sachez apprécier avec modération.

# LE REVENU UNIVERSEL: UN CONCEPT TRÈS ANCIEN

Jean-Pascal GAYANT - Ouest-France - 24 janvier 2017

La genèse et le cheminement de l'idée de revenu universel font inmanquablement penser à ceux d'un dispositif devenu emblématique: la taxe Tobin. À l'origine, le principe du dispositif promu par l'économiste américain James Tobin (1) était celui d'une taxation sur les transactions monétaires internationales afin de limiter la volatilité du taux de change.

Par extension, l'idée d'une taxe sur toutes les transactions financières, dans le but de lutter contre les excès de la spéculation, a vu le jour. Une partie de la gauche s'est alors emparée de l'idée pour engendrer une proposition a priori séduisante: utiliser le produit de cette taxe pour financer le développement ou la lutte contre le réchauffement climatique! Progressivement, la taxe dite Tobin est devenue un outil symbolique de lutte contre la finance «diabolique» au profit de la redistribution, dépassant allègrement sa fonction initiale et le message de son promoteur.

Il en va de même avec le revenu universel. Parmi les promoteurs du «revenu de base», on trouve un autre prix Nobel d'économie, Milton Friedman (2), que l'on ne peut guère qualifier de «gauchiste». Il y voyait certes le moyen de lutter contre l'extrême pauvreté, mais surtout celui de flexibiliser le marché du travail et de «débureaucratiser» la puissance publique.

En effet, la fixation d'un revenu de base très faible et la suppression corrélative du salaire minimum devaient inciter à chercher très activement un travail. En outre, le remplacement du maquis des aides sociales par une allocation forfaitaire unique devait faire diminuer les coûts de gestion de ces prestations.

Ces dernières années, le débat entre économistes portait, entre autres, sur les dispositifs à mettre en place

pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs en fin de droits. Est alors apparue la proposition de regrouper les aides sociales en une allocation unique, assortie d'une obligation de recherche active d'emploi. La machine était lancée: des essayistes ont alors exhumé la très vieille idée (datant de plus de deux siècles) d'un revenu universel. Quelques-uns se sont piqués d'évaluer le montant d'une allocation qui remplacerait sans surcoût l'ensemble des prestations sociales (RSA, allocation spécifique de solidarité, prime d'activité, allocations logement...).

Deux économistes libéraux, Marc de Basquiat (3) et Gaspard Koenig (4), ont, sur la base de calculs loin de faire l'unanimité, évalué à 470 € mensuels le montant de cette allocation. Candidat à la primaire de la gauche, Benoît Hamon en a ensuite fait le cheval de bataille de sa campagne et, pour ne pas être en reste, a évoqué un revenu, à terme, de 750 € par mois. Son concurrent du premier tour, Jean-Luc Bennahmias, promettait, de son côté, 800 € mensuels...

Le débat d'idées à l'approche de l'élection présidentielle mérite mieux que cette surenchère absurde. La priorité pour notre société est de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en rénovant, si nécessaire, les termes du contrat de travail, et en offrant à ces nouveaux travailleurs des garanties, fussent-elles publiques, pour faciliter l'accès au logement.

À l'inverse, rien n'est plus contre-productif que d'annoncer aux jeunes actifs et aux futurs travailleurs que leur avenir est une société d'assistantat généralisé, créée sur le malentendu d'une utopie libérale dévoyée et instrumentalisée par des pourfendeurs du libéralisme.

## UN TERME QUI RECOUVRE DIFFÉRENTES IDÉES

Aymeric MISANDEAU <http://www.lejdd.fr> - 4 janvier 2017

Pour la première fois, la question du revenu universel agite la campagne présidentielle. Comme Nathalie Kosciusko-Morizet, quelques candidats de la primaire de la droite ont porté cette proposition. Certains prétendants de la primaire de la gauche, dont Benoît Hamon, portent à leur tour cette mesure.

La création d'un revenu de base n'est pas une idée neuve, comme le rappelle «Libération». Depuis le 18ème siècle, de nombreux chercheurs et courants de pensée se sont penchés sur cette hypothèse, des anarchistes (5) aux écologistes en passant par les libertariens (6) ou les ultralibéraux. A la genèse de

(1) James TOBIN (1918-2002): économiste américain, de l'école dite kénéésienne.

(2) Milton FRIEDMAN (1912-2006): économiste américain, de l'école dite libérale

(3) Marc de BASQUIAT: président de l'AIRE (Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence) créée en 1989 pour promouvoir la mise en œuvre d'un revenu universel en France.

(4) Gaspard KOENIG: animateur du think tank libéral GenerationLibre, ancien plumeur de Christine LAGARDE, ministre de l'économie et des Finances.

(5) Ils s'agit forcément en, l'occurrence, d'anarchistes qui, au lieu de se référer à Proudhon, Dejacque, Bakounine, Pelloutier et tant d'autres, auront préféré une Bible ou des Évangiles. Chacun ses valeurs!

(6) Libertariens: terme désignant des ultra-libéraux américains qui prônent un corporatisme tellement «volontaire», du moins préalablement admis de la part de ceux qui doivent en subir les conséquences. Le nazisme sans forces de l'ordre, an quelque sorte!

cette idée, on citera notamment Voltaire et son conte «L'homme aux quarante écus» (7), ou Thomas Paine (8), apôtre du salaire minimum de vie durant la révolution américaine. La question dépasse les clivages politiques mais les buts des différents partisans du revenu de base ne sont pas les mêmes. Les libéraux considèrent souvent que l'objectif du revenu universel est une rationalisation du système d'aide social, un système de substitution aux prestations sociales existantes.

Pour l'économiste Milton Friedman, le revenu de base doit rester faible, volontairement insuffisant. Couplé avec une suppression du salaire minimum et des prestations sociales, il est destiné à éliminer la grande misère, mais aussi à flexibiliser le marché du travail et à réformer un état-providence jugé inefficace. Pour financer le revenu de base, les partisans de l'approche libérale défendent donc une fusion voire une suppression des aides sociales. Certains évoquent aussi une refonte de l'impôt sur le revenu, qui ne serait plus progressif mais proportionnel dès le premier euro (fixé, par exemple, à 25% des revenus) et prélevé à la source. Le revenu de base agirait alors comme un crédit d'impôt. Il permettrait aux travailleurs les moins aisés de

financer leur impôt sur le revenu, voire de conserver une partie de ce revenu de base. C'est cette mesure que prônait Nathalie Kosciusko-Morizet lors de la primaire de la droite.

Pour les partisans d'une vision «émancipatrice» du revenu universel, pas question en revanche de remettre en question la protection sociale. L'allocation est vue comme un outil donnant aux individus les moyens de se prendre en charge, et incitant au développement d'activités non-marchandes, associatives, culturelles, citoyennes. L'approche «émancipatrice» avance généralement un financement via une hausse de l'impôt sur le revenu pour les plus hauts salaires, de nouvelles taxes sur le patrimoine ou sur les transactions financières, une meilleure taxation des profits des multinationales, voire la création monétaire.

Autre partisan du revenu universel, le sociologue et économiste Bernard Friot (9) prône un projet plus radical, pensé comme une alternative au capitalisme. Avec son «salaire à vie», les richesses seraient mutualisées dans une caisse dédiée, chargée de redistribuer un salaire à tous les citoyens dès 18 ans en fonction de leur qualification, en se fondant sur l'idée que toute activité est créatrice de richesse, comme l'explique Slate.

## LE REVENU UNIVERSEL, RÉMUNÉRATION DU BIEN COMMUN

Jean-Éric HYAFIL - Doctorant en économie à la Sorbonne,  
Membre fondateur du «Mouvement français pour un revenu de base».  
LeMonde.fr - 7 novembre 2014

Jean-Marie Harribey, maître de conférences en économie à l'université Montesquieu - Bordeaux 4, a publié le 20 octobre sur lemonde.fr une tribune intitulée *Le revenu d'existence ou l'impensé sur le travail*, marquant son opposition au revenu universel ou revenu d'existence européen prôné par Yves Zoberman (10) dans une tribune publiée elle-même le 9 octobre.

Rappelons ici l'origine de cette idée, et en quoi elle permettrait de répondre à certains enjeux contemporains.

C'est dans les écrits du révolutionnaire américain et français Thomas Paine (1736-1809) que l'on trouve les origines du revenu universel. A cette époque, l'émergence d'une masse de prolétaires en Angleterre trouvait son origine dans le processus des «enclosures» qui s'était accéléré depuis le XV<sup>ème</sup> siècle: les seigneurs s'étaient progressivement appropriés les terres communales, condamnant les paysans expropriés à la misère ou à la vente de leur force de travail à l'industrie capitaliste. Thomas Paine proposait en 1797 de taxer

la rente procurée par la propriété de la terre et de redistribuer à tous sous forme d'une dotation universelle. Pour lui, la terre, bien commun, ne saurait être la propriété absolue de certains et une part de ses fruits devrait revenir à tous.

Aujourd'hui avec l'automatisation de plus en plus poussée des tâches, c'est à une nouvelle forme d'«enclosure» que nous assistons. Certes, une minorité de travailleurs très qualifiés tire profit de l'automatisation. Mais pour les autres, l'emploi se fait de plus en plus rare et ne garantit plus un revenu décent. L'automatisation menace directement la sécurité financière et l'intégration sociale procurées par l'emploi, tout comme la confiscation des terres menaçait directement la subsistance et l'intégration sociale du paysan au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Par ailleurs, dans ce processus d'automatisation, le «winner takes all» (le gagnant prend tout), si bien que l'on assiste à une concentration des profits au niveau de certaines multinationales. Leurs profits s'ap-

(7) Voltaire, le Seigneur de Ferney, reprend à son compte le mythe biblique de part économique due à chaque individu à sa naissance, de laquelle sortira sa puissance ou son esclavage, selon qu'il soit capable de bien ou de mal en faire usage. Ah! quel beau Rrré...publicain!

(8) Thomas Paine (1737-1809): Homme d'état britannique, puis américain (et français quelques années), qui repris à son compte le mythe biblio-voltairien de la *Justice agraire*, celle qui consiste à donner à chacun une surface à cultiver, dusse-t-il pour cela l'acquérir par colonisation...

(9) Bernard Friot: sociologue et économiste, né en 1946, fut professeur à Nanterre; par ailleurs membre du *Parti communiste*.

(10) Yves Zoberman, auteur de «*Histoire du chômage de la Bible à nos jours*», chez Perrin, 2011.

parentent de plus en plus à des rentes de monopole, des rentes de situation héritée, comme celle du propriétaire foncier. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'automatisation, mais de faire en sorte qu'elle profite à tous. Dans la continuité de Thomas Paine, James Meade (11) («Prix Nobel» d'économie 1977) proposait la mise en place d'un revenu universel au nom du fait qu'une partie substantielle du patrimoine productif est issu d'un travail ancien et constitue à ce titre un héritage collectif.

Jean-Marie Harribey affirme que l'on ne peut distribuer de revenu sans l'associer à un travail, et qu'un travail ne peut être rémunéré que s'il passe par l'une des deux formes de validation sociale que sont le marché et la collectivité. Mais ce principe n'est plus pertinent aujourd'hui. Les citoyens sont à l'initiative d'innovations et de projets créateurs de richesse, marchande ou non, mais ni le marché ni le pouvoir politique ne permettent de les faire émerger. Un revenu universel permettrait de leur donner l'autonomie nécessaire pour lancer telle entreprise qu'aucune banque n'accepte de financer, tel projet associatif que la municipalité refuse de subventionner. Parmi ces innovations se trouvent les réponses aux enjeux écologiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés.

Il nous faut ajouter que, dans ces projets, émergent des formes de participation et de travail qui ne pourront jamais être rémunérées. Il s'agit notamment de cette économie collaborative, de ces projets collec-

tifs auxquels chacun contribue sans attendre aucune contrepartie, et dont le logiciel libre constitue l'exemple emblématique. L'économie post-industrielle dans son ensemble s'appuie de plus en plus sur l'échange d'informations et de connaissances. De plus en plus d'entreprises parviennent à capter de la valeur sur cet échange gratuit de connaissance: pensons par exemple au développement du service après vente sur des forums collaboratifs où c'est un consommateur qui répond au problème d'un autre consommateur. Or les échanges de connaissance et d'information sont pour l'essentiel des échanges gratuits, et l'on aurait tort de chercher à les valider tous par une rémunération car cela ne ferait que freiner leur circulation. Il nous faut promouvoir les échanges gratuits de savoirs et l'économie collaborative en général, et c'est ce que favorise le revenu universel.

Ajoutons que le revenu universel, bien loin de remettre en question le travail, permet sa réinstitution en tant que source d'épanouissement et d'intégration sociale. En faisant émerger une multitude de projets marchands ou non-marchands, il multipliera les occasions pour le travailleur et le citoyen de s'investir dans des projets qu'il aura choisis, sans que le critère de rentabilité entre nécessairement en ligne de compte. Certes, le revenu universel ne suffira pas à répondre aux enjeux de notre siècle. Mais il permettra de donner aux individus les moyens de réinventer ce futur à la fois excitant et effrayant qui s'offre à eux.

## **LE RÉEL ENJEU DE LA MISE EN PLACE D'UN REVENU UNIVERSEL EST UN CHANGEMENT RADICAL DE LA VISION DE LA SOCIÉTÉ**

**Vassili JOANNIDÈS DE LAUTOUR**

Professeur École de Management de Grenoble  
lesEchos.fr - 8 juin 2016.

Alors que dimanche 5 juin, les Suisses votaient contre la mise en œuvre d'un revenu universel de 2.500 francs mensuels, quatre villes des Pays-Bas s'apprêtent à l'expérimenter. En France aussi, depuis que Frédéric Lefebvre, candidat à la primaire des Républicains, l'a annoncé en janvier, les premiers débats économiques sur le sujet ont lieu. Mais en réalité, il s'agit d'un véritable enjeu de société.

Philosophiquement, il est d'usage d'opposer un système social universel à un autre qui serait assurantiel. Le modèle social américain relève de l'assurance tandis que le britannique, hérité des préconisations de Lord Beveridge (12), incarne l'universalité. Dans l'un, le fait d'être dans le besoin est très mal considéré, tant les possibilités de faire fortune sont illimitées. Dans l'autre, socialement très stratifié, la pauvreté est un mal nécessaire que la société doit juguler afin de préserver le pacte social millénaire du pays.

Depuis la mise en place de la Sécurité sociale en 1945, la France emprunte aux deux modèles sans pour autant choisir entre l'un et l'autre. La mise en place d'un revenu universel et inconditionnel en France, et ce quelles qu'en soient les modalités, reviendrait donc à renoncer à tout le soubassement assurantiel de notre société.

Désormais, la collectivité prenant en charge la garantie d'un revenu viager, il ne sera donc plus nécessaire que les salariés cotisent à des régimes obligatoires d'assurance-chômage ou de retraite. En revanche, dans la logique d'un revenu universel, les mécanismes assurantiels n'étant plus à la charge de la collectivité, c'est donc l'individu qui devra faire le choix de se couvrir ou non contre les risques de la vie.

Le revenu universel étant versé à tous de manière inconditionnelle, tous les autres transferts sociaux relevant de situations spécifiques devraient disparaître.

(11) James Meade (1907-1995): économiste britannique, inventeur d'un impôt sur l'affectation des revenus du contribuable à la consommation...

(12) William Beveridge (1879-1963): économiste et homme politique britannique, du Parti libéral, donc aussi enclin à conseiller les Conservateurs que les Travailleurs.

C'est ainsi que les allocations familiales seraient, les familles probablement gagnantes au change compte tenu des montants en jeu. Mais également, les allocations versées aux personnes handicapées, les pensions de réversion ou encore les allocations pour parent isolé devraient en toute logique disparaître.

Sous couvert de simplification de l'accès à la solidarité nationale, un revenu universel sonne le glas de l'aide sociale. Quand les débatteurs annoncent que le coût élevé de l'aide sociale en France aujourd'hui est lié au fonctionnement des multiples guichets, ils semblent négliger le rôle de liant social que jouent les interlocuteurs humains.

Avec la disparition inévitable des guichets, et alors que nos concitoyens ont, à tort ou à raison, peur de la robotisation de la société, la mise en place d'un revenu universel devrait se traduire par la fermeture d'un certain nombre de services publics, tous ceux liés aux cas particuliers. C'est un choix de société auquel il faut adhérer.

Les promoteurs du revenu universel arguent du fait que celui-ci sera un formidable outil de responsabilisation des Français, mais aussi un filet de sécurité pour ceux dont les revenus peuvent varier d'un mois à un autre. À ce titre, le revenu universel et inconditionnel pourra, sinon l'éradiquer, en tout cas réduire substantiellement la pauvreté en France.

En revanche, il ne résoudra pas le principal fléau vécu par la France qu'est le chômage. La disparition programmée des allocations chômage et des services publics d'aide de retour à l'emploi qui sont associés à leur versement sonnerait le glas des politiques publiques de l'emploi.

Certes, celles-ci ne se sont pas révélées d'une très grande efficacité jusqu'à présent. Pourtant, elles permettent un accompagnement de certains chômeurs encore aptes à se former et trouver un emploi. Une des conséquences de l'autonomisation et de la responsabilisation de l'individu est qu'il ne reviendra plus qu'à lui de trouver les moyens de s'insérer.

Dans les débats, on entend dire que le revenu uni-

versel et inconditionnel marquerait la fin des trappes à pauvreté. C'est sans doute vrai pour la frange de la population la plus pauvre. En revanche, il risque fort de ne pas jouer son rôle d'amortisseur social pour ceux qui, sans être dans une situation d'extrême précarité, ne seront pas en mesure de l'utiliser pour rebondir.

Vers une privatisation de la société?

Si l'on veut rester cohérent avec le principe même d'un revenu universel versé de la naissance à la mort, et toujours dans l'idée que celui-ci est responsabilisant pour l'individu, il conviendra de revenir sur la gratuité de l'éducation et de ce que sont aujourd'hui les services publics non régaliens. C'est le pari que semble avoir fait la Finlande cette année, annonçant la mise en place d'un revenu universel d'environ 1.000 euros mensuels accompagnée d'une politique d'austérité sans précédent.

Si ce revenu universel devait être de 500 euros mensuels, comme on peut l'entendre, à leur majorité, les jeunes adultes pourraient compter sur 36.000 euros à leur actif. Certains pourraient utiliser cette soule pour créer leur entreprise. D'autres pourraient faire un apport pour un achat immobilier. D'autres pourraient être amenés à financer des études supérieures.

Au final, dans sa version libérale historique, le revenu universel apparaît comme la seule dépense publique non régaliennne. Sur le fondement de son versement, il revient à l'individu de l'utiliser à bon escient pour avoir accès à tout ce que peut offrir la société (culture, loisirs, éducation, etc...).

À ce stade, il ne s'agit nullement de vilipender ou promouvoir le principe d'un revenu universel, mais bien poser tous les termes du débat. Au-delà de la question de financement, c'est un débat de société qui se pose.

Un revenu universel et inconditionnel implique une certaine forme de société et un mode de vie dans celle-ci. C'est précisément la raison pour laquelle les Pays-Bas le mettent en place à titre expérimental dans quatre grandes villes. Selon que le résultat sera ou non concluant, le gouvernement pourra décider de le généraliser à tout le pays.

## LE REVENU UNIVERSEL, UNE IDÉE SÉDUISANTE ET BEAUCOUP DE QUESTIONS

Mathieu CASTAGNET

La Croix - 14 janvier 2016.

À droite comme à gauche, les propositions se multiplient afin d'étudier la mise en place d'un revenu universel permettant d'éradiquer la pauvreté.

L'instauration d'une allocation versée sans aucune condition constituerait un bouleversement et se heurte à de nombreux obstacles.

Revenu de base, allocation universelle, impôt négatif... Sous des appellations diverses, l'idée de verser plusieurs centaines d'euros tous les mois à tous les citoyens, sans aucune condition de ressources, fait son petit bonhomme de chemin. Issu de réflexions commencées au XVIII<sup>e</sup> siècle, repris par les écolo-

gistes et des personnalités comme Christine Boutin ou Dominique de Villepin, le revenu de base fait un retour remarqué dans le débat avec les bouleversements du marché de l'emploi. Il figure d'ailleurs parmi les propositions évoquées dans le dernier rapport du Conseil national du numérique sur les mutations du travail.

Sur le fond, l'argument principal de tous ceux qui tentent d'imposer cette idée repose sur la nécessité de repenser totalement l'arsenal de lutte contre la pauvreté. «Il y a des différences majeures entre nous, mais ce qui nous rassemble, c'est l'idée de ne plus voir de gens dans le métro portant un écriteau «j'ai faim». C'est un

moyen radical de libérer l'individu de la contrainte la plus dure, celle de la survie», résume Gaspard Koenig, dirigeant de Génération libre, un cercle de réflexion libéral partisan d'un tel système.

Pour ses promoteurs, le revenu de base n'est plus une utopie mais une nécessité. «Notre État providence a été bâti sur le capitalisme de 1945. Tout a changé, le système doit évoluer», plaide ainsi la députée PS et ancienne ministre Delphine Batho. Un avis partagé par le député Les Républicains Frédéric Lefebvre: «Les jeunes savent qu'ils entrent dans un monde différent, où ils travailleront parfois beaucoup et parfois moins selon les périodes de leur vie. Il faut accompagner cette mutation et le revenu de base y répond».

L'autre grand argument des avocats du revenu de base est le besoin de simplifier le maquis actuel des prestations. Certaines allocations sont versées sous conditions de ressources, d'autres en fonction de la composition de la famille, de l'âge du demandeur, du montant de son loyer... «Avec une allocation versée à tous, on balaye la bureaucratie qui évince certains demandeurs de prestations auxquelles ils ont pourtant droit», poursuit Gaspard Koenig.

L'idée de donner la même somme à tout le monde est tout aussi vigoureusement défendue par des personnes situées bien plus à gauche sur l'échiquier politique. «C'est parfois difficile à faire comprendre, mais c'est un enjeu clé car c'est le seul moyen d'en finir avec la stigmatisation des plus pauvres. De plus, cela n'empêche évidemment pas l'État de récupérer tout ou partie des sommes versées aux plus riches par la fiscalité», explique Loïc Pajot, l'un des animateurs du «Mouvement français pour un revenu de base».

Avec des défenseurs venus de la gauche comme de la droite, le revenu de base paraît presque consensuel. Il n'en est rien. «Le fait que des gens très à gauche et d'autres très à droite se retrouvent masque un malentendu. Lorsqu'on creuse un peu, on voit vite apparaître des philosophies très différentes et même contradictoires», analyse ainsi Julien Damon, professeur à Sciences-Po et spécialiste de la protection sociale.

En effet, certains (plutôt à gauche et chez les écologistes) voient l'allocation universelle comme un moyen de compléter le système de protection sociale. Il en résulterait plus de solidarité, donc de redistribution entre les plus aisés et les moins bien lotis. D'autres (chez les libéraux) pensent le revenu de base comme un remplaçant du système actuel qui devra in fine être moins coûteux, donc permettre d'alléger les prélèvements obligatoires.

Ce débat crucial s'illustre dans le montant que les uns et les autres imaginent. Ce n'est évidemment pas la même chose de donner sans condition 300 € ou... 1000 € par mois. De même, si tous imaginent que ce revenu de base remplace les actuels minima sociaux et les allocations familiales, certains entendent aller beaucoup plus loin. À leurs yeux, il serait possible d'y fonder aussi les retraites, le chômage et l'assurance-maladie. Chacun serait alors libre d'utiliser son allocation pour s'assurer comme il l'entend.

Pour éviter de trop creuser le fossé entre ces deux visions, rares sont ceux qui se sont lancés dans des scénarios chiffrés. «Nous n'avons pas fixé de montant mais notre charte précise qu'il est exclu de diminuer la

protection sociale existante», assure ainsi Loïc Pajot. Même prudence du côté de Frédéric Lefebvre ou de Delphine Batho. «Il ne faut pas mettre tout de suite sur la table des montants trop précis, sinon aucune avancée ne sera possible. L'important; c'est de commencer à débattre», insiste la députée socialiste.

Gaspard Koenig et l'économiste Marc de Basquiat sont tout de même allés plus loin. Avec leur projet, baptisé «Liber», ils aboutissent par le mécanisme d'un impôt négatif à une allocation mensuelle de 450 € par adulte et 225 € par enfant. Le tout financé par un prélèvement de 23 % sur tous les revenus dès le premier euro. Un niveau d'allocation inférieur au RSA pour un célibataire et un financement sous forme de «flat tax» très libérale qui est loin de faire l'unanimité.

Le casse-tête du financement d'une telle allocation se révèle ainsi un obstacle de taille. Certes, une partie au moins des sommes serait trouvée dans les aides existantes, mais les montants en jeu atteignent vite des sommets. Par exemple, 500€ par mois versés à 66 millions de Français représentent la bagatelle de 396 milliards d'euros par an! De quoi effectivement inciter à la prudence. «Mettre en place un tel système, c'est possible sur Mars en partant de zéro. Mais opérer une telle révolution à partir de ce qui existe déjà conduirait à des transferts gigantesques entre catégories. Un défi insensé», met en garde Julien Damon.

À gauche, l'idée même du revenu de base n'a pas que des supporteurs zélés. «Le risque est d'aboutir à un RSA amélioré, mais avec aucune autre aide pour ceux qui ont des difficultés spécifiques. Ce serait donc un recul pour les plus pauvres», considère ainsi Jean-Marie Harribey, économiste et ancien dirigeant d'Attac.

Au-delà des enjeux de financement, qui restent majeurs, la mise en place d'une allocation universelle pourrait conduire à des effets encore mal connus sur le marché du travail. Les expérimentations locales menées à l'étranger n'ont pas donné de résultats probants. Dans certains cas, le revenu de base a poussé à une meilleure insertion professionnelle. Dans d'autres, un petit effet surnommé «surfeur de Malibu» aurait été enregistré. «Si une infime proportion veut se contenter du minimum et ne plus travailler, cela ne me dérange pas», assure Gaspard Koenig.

Certains, notamment du côté des écologistes, rêvent en effet bel et bien d'un revenu de base assez élevé pour constituer une alternative au travail et un encouragement à l'investissement dans la vie associative et sociale. Une vision dénoncée par Jean-Marie Harribey. «C'est un contresens sur la place du travail, car il n'y a pas de création de revenus collectifs sans travail. Si on me paie pour jouer à la belote, cela peut effectivement créer du lien social, certainement pas de la richesse!», assène-t-il.

Dopés par la progression de l'idée dans certains pays étrangers, notamment en Finlande, les partisans du revenu de base assurent que ces difficultés et leurs propres divergences peuvent être surmontées. Tous rêvent de voir le sujet s'imposer durant les débats présidentiels de 2017, même si, au vu des embûches qui jalonnent le chemin, une mise en œuvre dans un avenir proche demeure improbable.

# «LE TRAVAIL, UNE DIMENSION ESSENTIELLE DE L'ÊTRE HUMAIN»

**Mgr Pierre DEBERGÉ**

Membre de la Commission biblique pontificale.

*«Il me semble important de rappeler plusieurs choses. La première, c'est que tout ce qui participe à aider les plus démunis à avoir des revenus décents est essentiel. Ce qui se joue derrière ces revenus, c'est la dignité de chaque personne humaine. Par ailleurs, d'un point de vue biblique, souvenons-nous que le travail est une dimension essentielle de l'être humain. Dans la Genèse, il est bien dit que l'être humain est créé pour cultiver la terre et la garder. Cela signifie que ce travail*

*contribue à l'épanouissement de chacun, mais aussi de la création. C'est en travaillant que l'homme s'épanouit comme fils de Dieu. Enfin, cette conception du travail doit être comprise au sens large. Il ne se définit pas uniquement par ses dimensions productives. Aujourd'hui, il y a des tâches qui mériteraient d'être reconnues comme travail. C'est le cas des mères de famille, ou des personnes qui abandonnent un emploi pour se consacrer à une personne en situation de faiblesse».*

## REVENU UNIVERSEL: HAMON PLUS PRÈS DE JÉSUS QUE DE BLUM!

**Emmanuel BERRETTA** - Le Point.fr - 7 février 2017.

**La parabole des ouvriers de la onzième heure dans l'Évangile selon Matthieu éclaire d'une lumière chrétienne la proposition de Benoît Hamon. Explications.**

*Il est assez amusant de se replonger dans la Bible de temps à autre. On y puise matière à réflexion tant le texte est riche de paraboles. Nos débats actuels sur le revenu universel, défendu par le candidat Benoît Hamon (et pas seulement lui), y trouvent un écho étonnant quand on se remémore «la parabole des ouvriers de la onzième heure». Elle se trouve dans l'Évangile selon Matthieu.*

*Selon Benoît Hamon, le revenu universel couvrirait les dépenses de subsistance des hommes et des femmes qui seraient à l'avenir privés de travail du fait d'une révolution technologique qui ne créerait pas assez d'emplois pour tous. Si l'on pousse ses projections (déjà prophétisés par l'économiste américain Jeremy Rifkin (13)), l'humanité à l'avenir serait divisée en deux: une classe de travailleurs surdiplômés capables de concevoir des machines intelligentes et une classe d'individus désœuvrés. Tous bénéficieraient d'un revenu universel de subsistance puisque tous ont le droit à la vie, à boire de l'eau potable et à jouir d'un environnement sain, dépollué. Les travailleurs d'un côté, les allocataires de l'autre. Sans que l'on puisse prédire, à ce stade, quelle sera la proportion exacte des uns et des autres.*

*La pénibilité non récompensée*

*La parabole des ouvriers de la onzième heure raconte l'histoire d'un maître de maison qui emploie des ouvriers pour sa vigne. Il convient d'un salaire d'un denier par jour pour chacun. «Il sortit à la troisième heure, et il en vit d'autres qui étaient sur la place sans rien faire. Il leur dit: Allez aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable», rapporte l'Évangile.*

*Puis, vers la sixième et la neuvième heure, il sortit et vit d'autres ouvriers désœuvrés. Il les embaucha et les envoya à la vigne. Vers la onzième heure, il en embaucha encore quelques-uns...*

*Quand la nuit tomba, il demanda à son intendant de réunir les ouvriers pour la paie. Ceux qui avaient pris le travail à la onzième heure se virent offrir un denier. Ceux qui avaient travaillé depuis le matin pensèrent qu'ils seraient donc payés bien plus. Mais ils constatèrent, amers, que le maître s'en tient à ce qui avait été convenu: un denier. Soit autant que ceux qui, embauchés tardivement, n'avaient pas travaillé autant qu'eux, n'avaient pas enduré les fortes chaleurs et n'avaient pas le dos cassé par les courbatures... La pénibilité n'était pas récompensée.*

*Le maître répondit à l'un d'eux: «Mon ami, je ne te fais pas tort; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier? Prends ce qui te revient, et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux? Où vois-tu de mauvais œil que je sois bon?».*

*À travers le temps, cette parabole a été diversement interprétée, souvent avec des implications spirituelles en référence au royaume des cieux. Aujourd'hui, elle n'est pas sans lien avec les débats sur le revenu universel du candidat socialiste. Au fond, la Bible dit qu'il y a, dans la société, deux logiques qui cohabitent sans s'annuler. La logique contractuelle entre un employeur et un employé qui conviennent d'un niveau de rémunération en échange d'un niveau de travail. C'est le maître qui recrute ses premiers ouvriers à un denier par jour. Puis, il y a une logique de prodigalité qui veut que le*

(13) Jeremy RIFKIN: né en 1945; essayiste américain, spécialiste de prospective (économique et scientifique).

salaires ne soit pas donné en fonction d'un volume de travail, mais en fonction du besoin de subsister. C'est le denier offert aux ouvriers de la onzième heure. Évidemment, on sort de toute logique marchande! Bonjour les dégâts: le Code du travail serait à réécrire intégralement...

Benoît Hamon ne dit pas autre chose: un salaire pour les uns, convenu avec l'employeur; un revenu universel pour les autres afin d'offrir à chacun une vie décente à qui n'aurait pas assez de travail. Cette interprétation n'est d'ailleurs pas «hamonienne» en soi. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'écrivain John Ruskin (14) s'in-

téressa à l'économie. Dans son essai *Unto This Last*, il professa que le salaire ne devait pas compenser la tâche, mais correspondre aux besoins des ouvriers pour vivre.

Deux logiques à l'œuvre en même temps et a priori contradictoires... Une conjugaison complexe du contrat et de l'assistance. Si l'on pense que le monde de demain est celui du travail rare, l'Évangile selon Matthieu devient un livre guide pour (saint) Benoît Hamon. Mais si François Fillon est le plus chrétien des candidats, alors on y perd totalement son latin...

## L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS

VOLTAIRE - 1768

Un vieillard, qui toujours plaint le présent et vante le passé, me disait: «Mon ami, la France n'est pas aussi riche qu'elle l'a été sous Henri IV. Pourquoi? C'est que les terres ne sont pas si bien cultivées; c'est que les hommes manquent à la terre, et que le journalier ayant enchéri son travail, plusieurs colons laissent leurs héritages en friche.

- D'où vient cette disette de manœuvres?

- De ce que quiconque s'est senti un peu d'industrie a embrassé les métiers de brodeur, de ciseleur, d'horloger, d'ouvrier en soie, de procureur, ou de théologien. C'est que la révocation de l'édit de Nantes a laissé un très-grand vide dans le royaume; que les religieuses et les mendiants se sont multipliés, et qu'enfin chacun a fui, autant qu'il a pu, le travail pénible de la culture, pour laquelle Dieu nous a fait naître, et que nous avons rendue ignominieuse, tant nous sommes sensés!

Une autre cause de notre pauvreté est dans nos besoins nouveaux. Il faut payer à nos voisins quatre millions d'un article, et cinq ou six d'un autre, pour mettre dans notre nez une poudre puante venue de l'Amérique; le café, le thé, le chocolat, la cochenille, l'indigo, les épiceries, nous coûtent plus de soixante millions par an. Tout cela était inconnu du temps de Henri IV, aux épiceries près, dont la consommation était bien moins grande. Nous brûlons cent fois plus de bougie, et nous tirons plus de la moitié de notre cire de l'étranger, parce que nous négligeons les ruches. Nous voyons cent fois plus de diamants aux oreilles, au cou, aux mains de nos citoyennes de Paris et de nos grandes villes qu'il n'y en avait chez toutes les dames de la cour de Henri IV, en comptant la reine. Il a fallu payer presque toutes ces superfluités argent comptant.

Observez surtout que nous payons plus de quinze millions de rentes sur l'Hôtel de Ville aux étrangers; et que Henri IV, à son avènement, en ayant trouvé pour deux millions en tout sur cet hôtel imaginaire, en remboursa sagement une partie pour délivrer l'État de ce fardeau. Considérez que nos guerres civiles avaient fait verser

en France les trésors du Mexique, lorsque don Felipe el discreto voulait acheter la France, et que depuis ce temps-là les guerres étrangères nous ont débarrassés de la moitié de notre argent.

«Voilà en partie les causes de notre pauvreté. Nous la cachons sous des lambris vernis, et par l'artifice des marchandes de modes: nous sommes pauvres avec goût. Il y a des financiers, des entrepreneurs, des négociants très-riches; leurs enfants, leurs gendres, sont très-riches en général la nation ne l'est pas».

Le raisonnement de ce vieillard, bon ou mauvais, fit sur moi une impression profonde: car le curé de ma paroisse, qui a toujours eu de l'amitié pour moi, m'a enseigné un peu de géométrie et d'histoire, et je commence à réfléchir, ce qui est très-rare dans ma province. Je ne sais s'il avait raison en tout; mais, étant fort pauvre, je n'eus pas grand-peine à croire que j'avais beaucoup de compagnons.

Je suis bien aise d'apprendre à l'univers que j'ai une terre qui me vaudrait net quarante écus de rente, n'était la taxe à laquelle elle est imposée.

Il parut plusieurs édits de quelques personnes qui, se trouvant de loisir, gouvernent l'État au coin de leur feu. Le préambule de ces édits était que la puissance législative et exécutive est née de droit divin copropriétaire de ma terre, et que je lui dois au moins la moitié de ce que je mange. L'énormité de l'estomac de la puissance législative et exécutive me fit faire un grand signe de croix. Que serait-ce si cette puissance, qui préside à l'ordre essentiel des sociétés, avait ma terre en entier! L'un est encore plus divin que l'autre.

Monsieur le contrôleur général sait que je ne payais en tout que douze livres; que c'était un fardeau très-peasant pour moi, et que j'y aurais succombé si Dieu ne m'avait donné le génie de faire des paniers d'osier, qui m'aidaient à supporter ma misère. Comment donc pourrai-je tout d'un coup donner au roi vingt écus?

Les nouveaux ministres disaient encore dans leur préambule qu'on ne doit taxer que les terres, parce que

(14) John RUSKIN (1819-1900): écrivain britannique, auteur d'essais et d'études sociologiques.



*tout vient de la terre, jusqu'à la pluie, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt.*

*Un de leurs huissiers vint chez moi dans la dernière guerre; il me demanda pour ma quote-part trois setiers de blé et un sac de fèves, le tout valant vingt écus, pour soutenir la guerre qu'on faisait, et dont je n'ai jamais su la raison, ayant seulement entendu dire que, dans cette guerre, il n'y avait rien à gagner du tout pour mon pays, et beaucoup à perdre. Comme je n'avais alors ni blé, ni fèves, ni argent, la puissance législative et exécutive me fit traîner en prison, et on fit la guerre comme on put.*

*En sortant de mon cachot, n'ayant que la peau sur les os, je rencontrai un homme joufflu et vermeil dans un carrosse à six chevaux; il avait six laquais, et donnait à chacun d'eux pour gages le double de mon revenu. Son maître d'hôtel, aussi vermeil que lui, avait deux mille francs d'appointements, et lui en volait par an vingt mille. Sa maîtresse lui coûtait quarante mille écus en six mois; je l'avais connu autrefois dans le temps qu'il était moins riche que moi: il m'avoua, pour me consoler, qu'il jouissait de quatre cent mille livres de rente. «Vous en payez donc deux cent mille à l'État, lui dis-je, pour soutenir la guerre avantageuse que nous avons; car moi, qui n'ai juste que mes cent vingt livres, il faut que j'en paye la moitié?*

*- Moi, dit-il, que je contribue aux besoins de l'État! Vous voulez rire, mon ami; j'ai hérité d'un oncle qui avait gagné huit millions à Cadix et à Surate; je n'ai pas un pouce de terre, tout mon bien est en contrats, en billets sur la place: je ne dois rien à l'État; c'est à vous de donner la moitié de votre subsistance, vous qui êtes un*

*seigneur terrien. Ne voyez-vous pas que, si le ministre des finances exigeait de moi quelques secours pour la patrie, il serait un imbécile qui ne saurait pas calculer? Car tout vient de la terre; l'argent et les billets ne sont que des gages d'échange: au lieu de mettre sur une carte au pharaon cent setiers de blé, cent bœufs, mille moutons, et deux cents sacs d'avoine, je joue des rouleaux d'or qui représentent ces denrées dégoûtantes. Si, après avoir mis l'impôt unique sur ces denrées, on venait encore me demander de l'argent, ne voyez-vous pas que ce serait un double emploi? que ce serait demander deux fois la même chose? Mon oncle vendit à Cadix pour deux millions de votre blé, et pour deux millions d'étoffes fabriquées avec votre laine: il gagna plus de cent pour cent dans ces deux affaires. Vous concevez bien que ce profit fut fait sur des terres déjà taxées: ce que mon oncle achetait dix sous de vous, il le revendait plus de cinquante francs au Mexique; et, tous frais faits, il est revenu avec huit millions.*

*«Vous sentez bien qu'il serait d'une horrible injustice de lui redemander quelques oboles sur les dix sous qu'il vous donna. Si vingt neveux comme moi, dont les oncles auraient gagné dans le bon temps chacun huit millions au Mexique, à Buenos-Ayres, à Lima, à Surate ou à Pondichéry, prêtaient seulement à l'État chacun deux cent mille francs dans les besoins urgents de la patrie, cela produirait quatre millions: quelle horreur! Payez, mon ami, vous qui jouissez en paix d'un revenu clair et net de quarante écus; servez bien la patrie, et venez quelquefois dîner avec ma livrée.»*

*Ce discours plausible me fit beaucoup réfléchir, et ne me consola guère...*

## BIBLE - LÉVITIQUE 25 - VERSETS 37 À 55

<https://www.universdelabible.net/>

*Tu ne lui prêteras point ton argent à intérêt, et tu ne lui prêteras point tes vivres à usure.*

*Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre Dieu.*

*Si ton frère devient pauvre près de toi, et qu'il se vende à toi, tu ne lui imposeras point le travail d'un esclave.*

*Il sera chez toi comme un mercenaire, comme celui qui y demeure; il sera à ton service jusqu'à l'année du jubilé.*

*Il sortira alors de chez toi, lui et ses enfants avec lui, et il retournera dans sa famille, dans la propriété de ses pères.*

*Car ce sont mes serviteurs, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte; ils ne seront point vendus comme on vend des esclaves. Tu ne domineras point sur lui avec dureté, et tu craindras ton Dieu.*

*C'est des nations qui vous entourent que tu prendras ton serviteur et ta servante qui t'appartiendront, c'est d'elles que vous achèterez le serviteur et la servante.*

*Vous pourrez aussi en acheter des enfants des étrangers qui demeureront chez toi, et de leurs familles*

*qu'ils engendreront dans votre pays; et ils seront votre propriété.*

*Vous les laisserez en héritage à vos enfants après vous, comme une propriété; vous les garderez comme esclaves à perpétuité. Mais à l'égard de vos frères, les enfants d'Israël, aucun de vous ne dominera avec dureté sur son frère.*

*Si un étranger, si celui qui demeure chez toi devient riche, et que ton frère devienne pauvre près de lui et se vende à l'étranger qui demeure chez toi ou à quelqu'un de la famille de l'étranger, il y aura pour lui le droit de rachat, après qu'il se sera vendu: un de ses frères pourra le racheter.*

*Son oncle, ou le fils de son oncle, ou l'un de ses proches parents, pourra le racheter; ou bien, s'il en a les ressources, il se rachètera lui-même.*

*Il comptera avec celui qui l'a acheté depuis l'année où il s'est vendu jusqu'à l'année du jubilé; et le prix à payer dépendra du nombre d'années, lesquelles seront évaluées comme celles d'un mercenaire.*

*S'il y a encore beaucoup d'années, il paiera son rachat à raison du prix de ces années et pour lequel il a été*

*acheté; s'il reste peu d'années jusqu'à celle du jubilé, il en fera le compte, et il paiera son rachat à raison de ces années.  
Il sera comme un mercenaire à l'année, et celui chez qui il sera ne le traitera point avec dureté sous tes yeux.*

*S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sortira l'année du jubilé, lui et ses enfants avec lui.  
Car c'est de moi que les enfants d'Israël sont esclaves; ce sont mes esclaves, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu.*

-----